



## Probleme avec un constructeur

Par **tigrincheux13**, le **21/02/2013** à **18:01**

Bonjour a tous je voulais savoir si il etait possible d'obtenir un dedomagement financier sur le total de la maison suite a de nombreuses malfacons ( un mur place dans les toilettes sans rien demande et pas sur nos plans , 1 mois pour qu une fuite soit reparee dans les toilettes , les carreaux de carrelages pas a la meme hauteur , aucun joints de la meme taille , des calles sur la quasi totalite des meubles , des portes arrondies et j en passe!!! ) nous sommes depites car le constructeur n est pas le moins cher et surtout il est repute . Que pouvons nous faire , nous sommes epuises et nous avons l impression que la maison a ete vite faite . Si il vous faut plus de renseignements n hesitez pas (nous avons la garatie decennale et de parfait ouvrage ) nous avons conservees toutes les photos c'est accablant .Merci de nous aider

Par **njan**, le **22/02/2013** à **00:14**

Bsr,

vous devez faire intervenir un expert pour constater ces désordres et faire un procès contre le constructeur et son assureur pour obtenir au moins un dédommagement. Vous bénéficiez certainement de la garantie de parfait achèvement..

Bien cordialement.